



UBAKA OCCITANIE

HARCELEUR ?

DEFINITION:

- Toute personne qui maltraite physiquement ou moralement un enfant de quelques manières que ce soit
- Toute personne qui colporterai des dires, des images, des vidéos, etc, qui porteraient préjudices à des enfants.
- Toute personne qui serait témoin de ces actes et qui ne ferait rien deviendrait complice !

IMPORTANT :

Le harcèlement scolaire ou extrascolaire, est une infraction pénale. Donc il peut en découler de très graves sanctions (scolaires et pénales)

Dans le cas d'un harceleur mineur ce sont ses parents qui seront responsables pénalement et financièrement !